

Nos d'ordre	Conseils de districts qui ont rendu les décisions	Dates des décisions	Noms des parties	Objet du litige
58	Vairão.	15 mars 1890	Mania a Taumata, contre Dame Meheata a Vahinehau.	Vallée Pebauhonu.
59	Vairão.	26 mars 1890	Tiahipo a Iriti, contre Dame Fateata a Temauriuri.	Terre Vaitiare.
60	Teshupoo.	26 mars 1890	Prince Terihinoiatu a Pomère, contre Tanetearohi a Tefaatau et consorts.	Limite des terres Faururu et Apihauta.
61	Pirae (Pare).	5 avril 1890	Héritiers Taimai,	Délimitation de sept terres.
62	Vairão.	7 avril 1890	Dame Teraitua a Puhia, contre Dame Haamoe a Teuira.	Terres Teaoa, Poriro et Vaitahora et la moitié de la montagne Faarei.

ADMINISTRATION DE LA MARINE

Avis aux marins.

Les changements suivants ont été faits dans la couleur des feux placés à l'entrée du port de Honolulu, changements nécessités par l'éclairage actuel de la ville à la lumière électrique dont l'éclat obscurcit et rend indistinct la couleur des feux employés jusqu'à ce jour.

Le feu blanc de l'extérieur a été remplacé par un feu rouge. Quand la lumière électrique sera allumée, un feu électrique vert remplacera dans la même direction le feu vert à l'huile employé auparavant. Ce feu vert se montrera à une élévation de douze pieds sept au dessus du feu à l'huile vert et se trouvera en ligne parallèle.

Quand la lumière électrique ne sera pas allumée on se servira du feu vert placé à la ligne inférieure.

Le feu rouge de l'extérieur se trouvera placé à une élévation de vingt-six pieds au-dessus du niveau de la mer, et les feux verts de l'intérieur aux hauteurs suivantes :

Feux à l'huile du rang inférieur à 47 pieds ;

Feux électriques du rang supérieur à 59 pieds 7 au-dessus du niveau de la mer.

Signé: L.-A. THURSTON.

Ministre de l'Intérieur,

Ministère de l'Intérieur, le 9 juillet 1889.

On donne avis par les présentes qu'un nouveau phare pourvu d'un feu blanc fixe a été érigé à Mahukona, district de Kohala, Hawaï, à la latitude 20° 11' nord, longitude 195° 54' ouest ; ledit phare est placé à environ un tiers de mille au sud du mouillage de Mahukona.

Ce phare, construit en pierres, est peint en blanc et s'élève à une hauteur d'environ soixante-quinze pieds au-dessus du niveau de la mer.

La direction de ce phare, eu égard à celui de Kawaihce, est Sud-Est-Sud, magnétique, et la distance est de neuf milles marins.

Signé: L.-A. THURSTON.

Ministre de l'Intérieur.

Ministère de l'Intérieur, Honolulu, le 6 août 1889.

ANNONCES

Vente aux enchères publiques To be sold by public auction

M^e René Holozet, commissaire-priseur, vendra le 9 juin 1890, à M^e René Holozet, auctioneer will sell on the 9th of June, at

midi, sur le quai de l'Arsenal, en face du grand magasin Brander, savoir :

Le côtre *Matoereere*, avec ses voiles, agrès et appareils,

sur la mise à prix de 2,800 fr.

Prix de vente payable en monnaie française, ou équivalent, en numéraire chilien, en change de 30 p. 0/0.

12 o'clock, on the quai de l'Arsenal, in front of the stone building, known under the name of M. Brander store :

The cutter *Matoereere*, with sails, rigging, etc.,

on the start price of 2,800 fr.

Price of sale payable in french coin or equivalent in chili coin at 30 p. 0/0 premium.

24-2-2

M^e René HOLOZET, Commissaire-priseur, vendra à l'avenir aux enchères publiques, tous les premiers samedis du mois, SAUF RÉQUISITION EXPRESSE. — Prière de s'adresser à l'Etude de M^e Holozet, avocat-défenseur, rue de Rivoli, en face du Palais de justice.

Toute réquisition, vu la déclaration à faire au service de l'Enregistrement, devra être déposée au plus tard, la veille du jour fixé pour la vente.

25-4-2

En vente à l'imprimerie du Gouvernement :

ANNUAIRE DE TAHITI Pour 1890

Contenant les Notices historiques de M. Bovis, lieutenant de vaisseau.

Prix : 2 fr. 50 c.

En vente à l'imprimerie du Gouvernement :

PROCÈS-VERBAUX

des séances du

CONSEIL GÉNÉRAL

SESSION ORDINAIRE, 1^{re}, 2^e et 3^e SESSIONS EXTRAORDINAIRES

DE 1888-1889.

1 vol. in-8°.—Prix (broché) : 5 fr.